



DIRECTION RESEAU ET BANQUE
REGION PROVENCE

Affaire suivie par :
christophe.david@laposte.fr
06 08 57 55 42

Monsieur Guy Barret
Mairie
Rue des Écoles,
13111 COUDOUX

Marseille, le 29/03/2019

Monsieur Le Maire,

Nous vous remercions pour votre accueil du 25/03/2019. Nous avons pu vous présenter l'actualité de La Poste et échanger sur nos prochains enjeux sur Coudoux.

Comme M. Cézanne a pu vous le présenter, La Poste réaffirme sa volonté de rester présente dans les communes où elle y est déjà pour apporter nos services en proximité. Il n'en demeure pas moins que les comportements et les habitudes de nos clients ont fortement évolué. L'impact du numérique, notamment, nous engage à nous adapter, tout en maintenant nos missions de service public.

Le bureau de poste de Coudoux est concerné par ces phénomènes et il entre dans cette nécessaire évolution. Avec 80 clients par jour et une baisse de fréquentation constatée de 18 % depuis plusieurs années, il nous apparait que la forme historique du bureau de poste ne correspond plus aux attentes de nos clients. A moyen terme, La Poste ne pourra plus assumer seule cette présente et nous cherchons activement des formes de partenariats possibles.

Nous avons évoqué avec vous la possibilité de mutualiser les activités postales chez un commerçant ou dans un service municipal. Ces solutions permettraient d'offrir à vos administrés une amplitude horaire plus importante et de garantir la pérennité des services postaux en proximité.

De nombreux exemples existent déjà. Elus, commerçants ou clients plébiscitent souvent ces nouvelles formes de présence postale. Avant d'entreprendre de telles recherches, nous souhaiterions connaître votre position sur ce projet que nous souhaiterions mettre en place en 2019. Comme expliqué le 25 mars, La Poste a besoin d'une délibération favorable de votre conseil municipal pour entamer cette évolution.



DIRECTION RESEAU ET BANQUE
REGION PROVENCE

Affaire suivie par :
christophe.david@laposte.fr
06 08 57 55 42

En l'absence d'accord et conformément aux dispositions du Contrat de Présence Postale signé avec l'Etat et l'Association des Maires de France, La Poste maintiendra le bureau de Poste en adaptant ses horaires à la fréquentation constatée à ses guichets. Notre Directeur de Secteur, Lionel Crestian prépare actuellement une réorganisation pour une mise en place en juin 2019. Même si les horaires envisagés ne sont pas encore définitifs, il s'orientera vers une diminution des horaires voire une fermeture le samedi matin ou les après-midis.

Nous vous remercions de nous faire connaître votre position sur ces propositions et dans cette attente, nous restons à votre disposition pour tout complément.

Veuillez recevoir, Monsieur le Maire, l'expression de nos meilleures salutations.

Christophe DAVID
Chef de Projet Appui et Transformations

Copie : Lionel Crestian, Directeur de Secteur.